



Fransylva 2024



FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE





Sommaire

Édito	3
Qui sommes-nous ?	4
Gouvernance	5
Gouvernance opérationnelle	6
Représentations externes	7
L'équipe de la Fédération Fransylva	8
FORESTIERS, ENGAGÉS POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES	11
Préserver les forêts françaises, trésor de diversité	12
Assurer l'avenir des forêts face aux défis du changement climatique	14
Garantir une gestion durable et responsable	17
S'ancrer au sein d'une filière, au cœur de la ruralité	20
Défendre les enjeux de la forêt privée à l'échelle européenne	21
S'INFORMER ET SE FORMER	22
Faire connaître la forêt	22
Donner les moyens de faire connaître la forêt	23



Édito

Soutenir l'engagement des forestiers

« En 2024, les Jeux olympiques et paralympiques puis la réouverture de Notre-Dame de Paris ont permis de mettre en lumière les défis relevés avec brio par la filière forêt-bois : assurer une présence significative de bois français au cœur des édifices olympiques et l'utilisation de chênes français, donnés par les forestiers, pour restaurer la cathédrale. Quelles meilleures vitrines que ces deux événements pour démontrer, une fois de plus, la richesse de nos forêts et la capacité de mobilisation des forestiers !

Propriétaires des trois quarts des forêts françaises, les forestiers privés s'attellent quotidiennement à leur entretien et leur renouvellement, gardiens des nombreux services qu'elles rendent à la société, à l'économie et à l'environnement. Avec le changement climatique, leur responsabilité est de taille : ils sont les premiers acteurs de la pérennité des forêts françaises, un enjeu prioritaire et d'intérêt général, qui doit prendre en compte la réalité de la diversité de nos forêts et des sylvicultures liées.

Face aux turbulences politiques et à l'actualité dense de 2024 en France et à Bruxelles, Fransylva s'est mobilisée tout au long de l'année pour s'assurer de la bonne prise en compte de la réalité du terrain et faire en sorte que les forêts françaises et leurs propriétaires ne soient pas les victimes d'un contexte politique incertain.

Cette implication s'est poursuivie jusqu'en décembre, alors que le Premier ministre François Bayrou annonçait que la filière forêt-bois serait désormais rattachée au ministère de la Transition écologique. A cette occasion, nous avons rappelé, aux côtés de la filière forêt-bois, l'importance d'une mise en œuvre pragmatique et coordonnée de la politique forestière, sans remettre en cause son organisation ni ses grandes orientations. Dans le respect du travail des générations antérieures et motivée par le renouvellement et l'adaptation des forêts pour les générations à venir, celle-ci doit rester au service de la souveraineté économique française et des efforts de décarbonation fournis au cours des dernières années.

Pour mener à bien leur mission de gestion durable des forêts françaises, les propriétaires forestiers peuvent compter sur notre mobilisation collective et coordonnée : au plus près du terrain, pour répondre aux spécificités de leur territoire ; au niveau régional ; à l'échelle nationale, afin de poursuivre les efforts de communication et de sensibilisation ; et enfin au niveau européen.

Aux côtés de tous les forestiers, dans leur diversité, les équipes permanentes de Fransylva comme ses élus bénévoles, que je remercie chaleureusement, œuvrent avec abnégation au juste équilibre entre l'adaptation au changement climatique de nos forêts, les besoins en bois de notre société, la pérennisation des 417 000 emplois de notre filière, la préservation de la biodiversité, et enfin le renforcement de la pompe à carbone forestière. »



Antoine d'Amécourt

Président de Fransylva

→ Qui sommes-nous ?



3,5 millions de propriétaires forestiers

En France, la forêt couvre 17,5 millions d'hectares. Cela représente un tiers du territoire métropolitain et l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture.

À elle seule, la forêt privée représente 75% de ce couvert forestier. La forêt publique, qui couvre 25% de la surface totale, se répartit entre les forêts domaniales, propriété de l'Etat (9%), et les forêts qui appartiennent à des collectivités, essentiellement des communes (16%).

Largement familiale et diversifiée, la forêt privée appartient à 3,5 millions de propriétaires. Attachés à ce patrimoine foncier et vivant, ils sont les garants, de génération en génération, de sa protection et de la préservation de ses multiples bénéfices, au service de la société, de l'environnement et de l'économie.

4

Fransylva est la seule organisation professionnelle représentant l'ensemble des propriétaires forestiers privés dans toutes leurs composantes et leur diversité. Elle les informe, les défend et les représente.

L'action de Fransylva s'organise autour du triptyque suivant : syndicats locaux ; Unions Régionales ; représentation nationale.

→ Fransylva en 2024

72 syndicats départementaux ou interdépartementaux en métropole

15 Unions Régionales

3 structures dans les Départements d'Outre-Mer : Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

A travers cette organisation, et grâce à son adhésion à la Confédération européenne des propriétaires forestiers (CEPF), Fransylva assure une représentation coordonnée des propriétaires forestiers privés, du niveau départemental au niveau européen.

Les syndicats locaux

Connaissance et proximité du terrain

L'ensemble des syndicats départementaux et interdépartementaux sont les chevilles ouvrières du syndicalisme. Acteurs clés, ils animent, conseillent et accompagnent localement les propriétaires forestiers adhérents tout en s'informant en permanence des évolutions et enjeux régionaux et nationaux.

Les Unions Régionales

Fédérer les initiatives locales

Échelon incontournable, l'Union Régionale (UR) fédère les initiatives locales. Les UR sont également les interlocutrices privilégiées de la région administrative et politique mais aussi des associations interprofessionnelles (Fibois) et des délégations régionales du Centre national de la propriété forestière (CNPF).

La Fédération nationale

Porter la voix des propriétaires forestiers français

Sous la gouvernance de son Conseil d'administration qui en définit les grandes orientations, Fransylva, Fédération nationale, s'appuie sur ses membres bénévoles et son équipe permanente pour porter la voix des propriétaires forestiers.

En lien étroit avec les acteurs de la filière forêt-bois, elle défend les intérêts des particuliers propriétaires de forêts auprès des administrations (notamment des ministères : Transition écologique, Biodiversité, Forêt, Mer et Pêche ; Agriculture et Souveraineté alimentaire ; Économie, Finances et Souveraineté industrielle et numérique), des élus mais aussi vis-à-vis des partenaires de la grande filière comme de la société civile.

Elle cultive tout particulièrement ses relations avec son interprofession, ses partenaires privilégiés (CNPF, FNCOFOR¹, ONF², coopératives forestières, experts forestiers, exploitants forestiers) et ses clients transformateurs (FNB³).

La Fédération nationale accompagne quotidiennement les Unions Régionales et les syndicats départementaux et interdépartementaux auxquels elle propose services, aides et conseils et auprès desquels elle diffuse de l'information au quotidien.

(1) Fédération nationale des communes forestières

(2) Office national des forêts (3) Fédération nationale du bois

Gouvernance



Assemblée générale

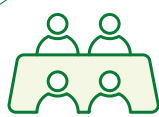
Regroupant tous les présidents de syndicats départementaux ou pluri-départementaux ainsi que les présidents d'Unions Régionales, l'Assemblée générale se réunit tous les ans, vote les rapports moral et financier, élit les nouveaux administrateurs et donne quitus au Conseil d'administration pour sa gestion.



Président

Le Président de Fransylva est un propriétaire forestier, élu. Il pilote la politique syndicale et la représentation légale de Fransylva avec l'appui du Conseil d'administration et de son Bureau.

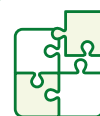
Depuis 2014, **Antoine d'AMÉCOURT** est à la présidence de Fransylva.



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de propriétaires forestiers qui représentent l'ensemble des régions. Ce conseil est renforcé par des personnalités invitées qui incarnent la diversité de nos forêts et des modes de sylviculture. Il se réunit trimestriellement.

Il nomme en son sein un Bureau qui accompagne le Président sur les grandes orientations de la politique de Fransylva.



Composition du Conseil d'administration

- ▶ **PRÉSIDENT** : Antoine d'AMÉCOURT
- ▶ **AUVERGNE - RHÔNE-ALPES** :
Nicolas de MENTHIÈRE (*Auvergne et président de l'Union Régionale AURA*) et Bruno de BROSE (*Rhône-Alpes*)
- ▶ **BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ** :
Gilles de CORSON (*Bourgogne*) et Christian BULLE (*Franche-Comté*)
- ▶ **BRETAGNE** : Alain de KERNIER
- ▶ **CORSE** : Daniel LUCCIONI
- ▶ **GRAND EST** :
Anne DUNOYER (*Champagne-Ardennes et présidente de l'Union Régionale Grand Est*) et Vincent OTT (*Lorraine Alsace*)
- ▶ **HAUTS-DE-FRANCE** : Hervé LE MEN
- ▶ **CENTRE** : Laurence de GRESSOT
- ▶ **ÎLE-DE-FRANCE** : Rémi FOUCHER
- ▶ **NORMANDIE** : Jean de SINCAÏ
- ▶ **NOUVELLE AQUITAINE** :
Bruno LAFON (*Aquitaine*), Jean-Patrick PUYGRENIER (*Limousin*) et Bruno de LASSUS (*Poitou-Charentes*)
- ▶ **OCCITANIE** :
Roselyne LABARRIÈRE DUCHAMP (*Languedoc-Rousillon et présidente de l'Union Régionale Occitanie*) et Amaury de GALARD (*Midi-Pyrénées*)
- ▶ **PAYS DE LA LOIRE** :
Antoine d'AMÉCOURT et Xavier ROQUET-MONTÉGON
- ▶ **PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR** : Gérard GAUTIER

Membres experts

- ▶ **Fransylva Services** : Henry-Georges de DREUZY
- ▶ **Représentant Fransylva à la CEPF** : Jean-Pierre PIGANIOL

Membres associés ou invités

- ▶ **Centre national de la propriété forestière (CNPFF)** :
Anne-Marie BAREAU
- ▶ **Union de la coopération forestière française (UCFF)** : Bertrand SERVOIS
- ▶ **Experts forestiers de France (EFF)** : Sylvestre COUDERT
- ▶ **Comité des forêts** : Laetitia SUCHET
- ▶ **PEFC France** : Christine de NEUVILLE
- ▶ **Pro Silva** : Evrard de TURCKHEIM

Gouvernance opérationnelle

Le Bureau conseille le Président au quotidien et l'aide au pilotage de Fransylva.

Il est composé de :

Antoine d'AMÉCOURT,
Président de Fransylva

Anne DUNOYER,
1^{ère} Vice-présidente

Bruno de BROSSE,
Vice-président

Christian BULLE,
Vice-président

Alain de KERNIER,
Vice-président

Bruno LAFON,
Vice-président

Gilles de CORSON,
Secrétaire général

Jean-Patrick PUYGRENIER,
Trésorier

Laurent de BERTIER
Directeur général

Bertrand SERVOIS,
Membre associé et Président de l'Union de la coopération forestière française (UCFF)



Les commissions et groupes de travail au sein de Fransylva

À la demande du Conseil d'administration ou du Bureau, des commissions et groupes de travail se forment au sein de Fransylva pour travailler sur des sujets transverses. Grâce à l'investissement des élus bénévoles, ces groupes de réflexion permettent de nourrir et orienter les décisions et prises de position.

► Commission Bois-Énergie

Cette commission suit la réglementation et la promotion du bois-énergie en tant que coproduit de la sylviculture à valoriser. Elle est présidée par Rémi Foucher (président de Fransylva Île-de-France), accompagné d'Eric Toppa (adjoint au directeur général de Fransylva).

► Commission Chasse

Cette commission vise à définir les meilleures orientations pour garantir ou rétablir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Elle est présidée par Anne Dunoyer (vice-présidente de Fransylva et présidente de l'Union Régionale Grand Est) et Christian Bulle (président de Fransylva Franche-Comté), accompagnés d'Isabelle Flouret (responsable de projets Forêt & environnement au sein de Fransylva).

► Commission Communication

Cette commission réfléchit et oriente les grands axes de la communication conduite par le syndicalisme. Elle est présidée par Anne Dunoyer, accompagnée de Christelle Chaminadas (chargée de mission Animation de réseau au sein de Fransylva).

► Groupe de travail Foncier

Ce groupe travaille sur les problématiques foncières (morcellement, biens vacants et sans maître...) mais aussi sur les sujets des réseaux (SNCF, RTE, Orange, fibre...). Il est présidé par Bruno de Brosse (président de Fransylva Rhône), accompagné d'Alexandra Bonne (juriste de Fransylva).

► Groupe de travail Responsabilité Civile

Ce groupe de travail vise à instaurer de bonnes relations entre les assureurs et les syndicats Fransylva qui proposent une assurance responsabilité civile à leurs adhérents. Il s'agit aussi de diffuser les bonnes pratiques qui sont de rigueur. Il est présidé par Christian Bulle, accompagné d'Eric Toppa.

► Groupe de travail Transmission

Ce groupe de travail vise à informer les propriétaires sur les opportunités et anticipations nécessaires dans le cadre de la transmission de leur patrimoine. Il est présidé par Jean-Patrick Puygrenier (président de Fransylva Limousin), accompagné d'Alexandra Bonne.

► Comité des utilisateurs du logiciel adhérents

Ce comité vise à améliorer et faciliter l'utilisation du logiciel de référencement des adhérents, au service des syndicats. Il est présidé par Eric de Jenlis (Morbihan), accompagné d'Isabelle Picquette (attachée de direction de Fransylva).

Représentations externes

Fransylva représente les propriétaires forestiers dans et auprès de nombreux organismes en France et au niveau européen.

Instances forestières



Conseil supérieur de la forêt et du bois (CSFB)

Comité Europe et International
Président : Jean-Pierre Piganio

Comité Gestion durable des forêts

Comité Forêt, bois et territoire



Groupes de travail et commissions ministérielles

Scolytes, incendies, gestion des risques en forêt... De nombreux enjeux phares pour la filière font l'objet de la création de commissions ou de groupes de travail dédiés, mais aussi de programmes et projets de recherche.

- Groupe de travail Incendies
- Cellule de crise Scolytes
- Plan national d'action Vieux Bois et Forêts Subnaturelles
- Programme de recherche PEPR FORESTT
- Commission nationale technique des organisations de producteurs (CNTOP)
- Comité national de la gestion des risques en forêt (CNGRF)

Organismes du monde forestier



Comité national d'orientation - Valorisation bois et territoire (CNO VBT) au sein des Chambres d'agriculture



Europe



Vice-président : Luc Bouvarel

Ruralité



Biodiversité et environnement



Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (CNCFS)

Observatoire National de la Biodiversité (ONB)



FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS DE FRANCE

Suivi des marchés du bois et économie du bois



→ L'équipe de la Fédération Fransylva

ORGANIGRAMME

Laurent de Bertier

Directeur général de Fransylva



Missions

- **Organiser, prioriser et coordonner** les actions du Président et des élus de Fransylva, dans leur mission de représentation de tous les forestiers privés.
- **Assurer** le travail de dialogue auprès des instances nationales et internationales : Union européenne, Gouvernement et pouvoirs publics, élus, acteurs et partenaires de la filière forêt-bois, institutions et organismes non-gouvernementaux impliqués sur les sujets forestiers.
- **Piloter, coordonner et orienter** tout le travail de la Fédération, ainsi que les relations avec les syndicats, afin de la positionner au mieux sur l'ensemble des sujets qui toucheront d'une manière ou d'une autre ses adhérents, et plus largement tous les propriétaires forestiers. L'ensemble des prises de position de Fransylva défendent l'intérêt de ces derniers, qui sont à la fois gestionnaires et responsables de leur forêt.

“ Année mouvementée sur le plan politique, Fransylva s'est mobilisée en 2024 pour défendre la forêt, ses propriétaires et la ruralité dans son ensemble. L'année a été marquée par la nomination, pour la première fois, d'un délégué interministériel à la forêt, au bois et à ses usages, puis par l'intégration de la forêt dans l'appellation de notre ministère de tutelle, devenu ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, symboles de la valeur accordée à la forêt et à ses enjeux environnementaux, sociétaux et économiques. Dans cet état d'esprit, nous avons œuvré, en filière, à la création d'un scénario carbone pour les années à venir ou encore à la réalisation d'une démarche d'utilité sociétale de la forêt et du bois. La fin d'année a enfin été bousculée par le passage de la forêt dans le périmètre du ministère de la Transition écologique dans le gouvernement de François Bayrou, décision inattendue et non concertée. ”

Eric Toppan

Adjoint au Directeur général



Missions

- **Accompagner** sur les plans politique, technique et économique tous les sujets qui touchent à la forêt et à la filière forêt-bois en lien avec les syndicats, les partenaires de la filière et le monde économique.
- **Assurer** aux adhérents la bonne transmission des informations et des outils nécessaires à la meilleure valorisation possible de leurs forêts et des bois qu'ils commercialisent.
- **Diriger** la filiale Fransylva Services, qui s'applique à développer des solutions de financements et d'assurances à destination de la forêt privée, et l'association Forinvest, qui propose des investissements dans les entreprises de la filière bois pour contribuer à la valorisation des produits forestiers.
- **Coordonner** l'Observatoire économique de France Bois Forêt et la Veille économique mutualisée (VEM) de la filière.

“ Entre autres temps forts, l'année 2024 a été marquée par la poursuite de l'animation du groupe de travail sur la responsabilité civile, présidé par Christian Bulle, président de Fransylva Franche-Comté, et la sortie d'un simulateur d'aides au renouvellement forestier, après trois ans de développement, fruit de l'engagement de toute la filière. Sur le plan interne, l'année a aussi été celle du changement de présidence pour Fransylva Services, avec la nomination d'Henry-Georges de Dreuzy. Enfin, l'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Marion Fresneau, Louis Demartial et Louise Landais. ”

Isabelle Picquette

Attachée de direction



Missions

- **Organiser** la vie de la Fédération et du réseau Fransylva, en contact permanent avec les présidents de syndicats : réunions, Assemblées générales, journées de rencontres, diffusion des circulaires...
- **Veiller** à la bonne circulation de l'information au sein du réseau et s'assurer de la formation des relais en région aux outils nécessaires à la bonne gestion du syndicat.

“ Temps forts de la vie syndicale, 2024 a été rythmée par les réunions des présidents de syndicats, notre Assemblée générale et par le stage de formation des nouveaux membres des conseils d'administration de Fransylva, dont la formule a évolué et qui est l'occasion d'accueillir et de présenter les nouveaux membres de nos organes de gouvernance et du réseau de la Fédération. ”

Christelle Chaminadas

Chargée de mission
Animation de réseau



Missions

- **Accompagner** les syndicats pour les aider dans leurs missions de représentation et d'information auprès de leurs adhérents.
- **Assurer** la communication interne au réseau : partage de bonnes pratiques, gestion de la présence digitale (site, newsletters), lien avec les acteurs de la filière forêt-bois sur tous les enjeux de communication.

“ En 2024, la collaboration avec Artcher, notre nouvelle agence de relations presse, a permis de redessiner une structure de communication auprès de nos publics et de valoriser le rôle de Fransylva dans la presse et sur nos réseaux sociaux (LinkedIn, X et Facebook) sur de nombreuses thématiques. Le concours photo organisé par Fransylva sur le thème « Des hommes et des femmes au cœur des forêts » à la fin de l'année a permis de véhiculer une image positive auprès d'un public large. En parallèle, un travail a été mené avec la filière sur les comptes Instagram et TikTok « Le bois et la forêt » pour vulgariser les sujets forestiers auprès d'un public jeune. Le stand filière du Salon international de l'agriculture, porté par Fransylva, a permis, une fois de plus, de rassembler les professionnels de la forêt et du bois et d'accueillir de nombreux visiteurs, élus et grand public. ”

Isabelle Flouret

Responsable de projets
Forêt & environnement



Missions

- **Exprimer** les besoins et les contraintes des propriétaires et rechercher des solutions dans les concertations avec les nombreuses parties prenantes du monde forestier.
- **Contribuer à améliorer** la résilience des forêts et à maintenir leur productivité dans un contexte climatique toujours plus contraignant, grâce à une meilleure connaissance et la diffusion des informations autour de l'écosystème forestier.

“ La promotion de la plateforme nationale forêt-gibier s'est poursuivie en 2024, afin de former les propriétaires et les professionnels à l'outil, que nous avons également fait évoluer. J'ai aussi contribué à la mise en place de la nouvelle formule de la formation des administrateurs, pour toucher davantage d'élus, et suivi le déploiement de deux programmes de protection de la biodiversité qui concernent les propriétaires : le Plan national d'action pour les Vieux bois et les forêts subnaturelles et la feuille de route Travaux forestiers et protection des habitats d'espèces protégées. Enfin, 2024 a été l'année du lancement de l'opération « Un jeune, un arbre », qui visait à faire participer des collégiens à des plantations en forêt. ”

Alexandra Bonne

Juriste



Missions

Veiller à ce que les propriétaires forestiers bénéficient d'un appui juridique de qualité dans leur quotidien de sylviculteur.

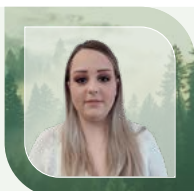
- **Assurer** une veille juridique quotidienne de la filière forêt-bois, fortement réglementée.
- **Rédiger** régulièrement des circulaires, à destination des syndicats et de leurs adhérents, et des articles de presse.
- **Participer** à des groupes de travail (droit social, foncier forestier, responsabilité civile, L411-1).

- **Alimenter** l'espace en ligne du site internet de Fransylva dédié aux propriétaires en informations d'ordre juridique, fiscal ou environnemental.
- **Animer** des formations sur le cadre législatif et réglementaire en forêt (droit de préférence, transmission du patrimoine forestier, chemins en milieu rural, groupement forestier).
- **Réaliser** des prestations de conseil sur mesure.

“ Parmi les missions menées en 2024, j'ai participé aux groupes de travail de Fransylva consacrés à la transmission du patrimoine forestier et à la responsabilité civile et j'ai organisé un sondage pour que Fransylva participe à la mesure d'audience au titre de la représentativité patronale. J'ai également réalisé des actes juridiques liés aux modifications statutaires de syndicats et de la Fédération. ”

Debora Lemesle

Assistante administrative



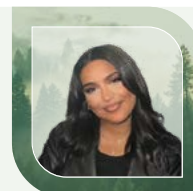
Missions

- **Accueillir** et **écouter** les différents syndicats et acteurs de la filière.
- **Gérer** les abonnements de la revue Forêts de France et **suivre** les relations avec les lecteurs.

“ En fonction de leurs problématiques, je redirige les syndicats et acteurs vers le bon service ou interlocuteur chez Fransylva. Mon objectif est que chaque question posée à Fransylva puisse trouver une réponse adaptée. ”

Bouthaina Azzouz

Assistante administrative



Missions

- **Soutenir** l'action des syndicats et des acteurs de la filière.
- **Appuyer** les équipes de Fransylva Services et un certain nombre de syndicats.

“ Quotidiennement, j'assure le secrétariat auprès des syndicats qui nous sollicitent. ”

— FRANSYLVA SERVICES —

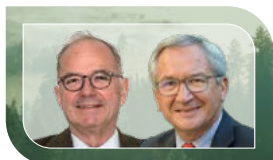
Fransylva Services apporte aux adhérents du réseau Fransylva des services pour assurer et renouveler au mieux leurs forêts. L'équipe développe des offres d'assurance et de financement pour soutenir la gestion durable des forêts, en particulier face au dérèglement climatique. En partenariat avec des organisations et entreprises, Fransylva Services assure aux propriétaires l'obtention des meilleurs financements possibles via le Label bas-carbone et via des partenariats volontaires privés ou encore des financements publics tels que les plans de relance nationaux.

ASSURANCES
FORESTIÈRES

par

Sylvassur

L'assurance des Forêts par Verspielen

Philippe
de Dreuzy
Président jusqu'à
juin 2024Henry-Georges
de Dreuzy
Président à partir de
juillet 2024FINANCEMENT
DU RENOUELEMENT
FORESTIERFrançois Cariou
Responsable assurances
et aides au reboisementHortense Wiart
Responsable carbone
et services forestiersEric Toppan
Directeur généralIsabelle Picquette
Support administratifAlexandre Blochet
AlternantLouis Demartial
Chargé de missionLouise Landais
Chargée
de développementAnna Cros
Chargée
de développementMarion Fresneau
Chargée de projets
carboneLucas Ellens
Chargé de projets
carboneConstantin Descamps
Chargé de projets
carbone

L'année 2024 pour Fransylva Services :

- Accélération des financements pour le renouvellement forestier : + de 3,4 M€ mobilisés pour la saison 2024-2025.
- Lancement d'une veille stratégique carbone trimestrielle pour aider les forestiers privés et publics à mieux comprendre et anticiper les évolutions du marché.
- Extension des financements aux services écosystémiques, avec une participation active au sein de l'Organisation pour des Certificats Biodiversité (OBC).
- Lancement d'un simulateur dédié aux aides au renouvellement forestier, intégrant plus de 260 aides recensées.
- Création d'un nouveau site internet pour l'offre d'assurance Sylvassur avec Verspielen, plus ergonomique, avec des espaces assurés privatisés.

Faire rayonner la forêt

Forinvest

Gilles de Poncins, Président
Eric Toppan, Directeur général
Dorian Gachet, Analyste financier
Nicolas Rousseau, Chargé de développement

Forinvest est un réseau qui accompagne les entreprises de la filière, via l'investissement de ses adhérents propriétaires forestiers et de sa société d'investissement Forinvest Capital 2 en lien avec le Fonds Développement Bois du Crédit Agricole. Forinvest propose ses conseils en finance, stratégie, ainsi que la recherche de subventions pour les entreprises. Au quotidien, l'équipe de Forinvest anime ce réseau d'investisseurs, étudie des projets et apporte son expertise filière et financière aux entreprises. Les entreprises ciblées sont celles qui valorisent la forêt française et la filière. En 2024, Forinvest a organisé en Franche-Comté et dans l'Allier deux sessions des « Ateliers Circuits-courts », rencontres pour échanger sur les problématiques de la filière. Le réseau a investi dans deux entreprises, des secteurs de la construction bois et du bois énergie.
www.forinvest-ba.fr

Fondation Fransylva

Alain de Kernier, Président
Henry Billaudel, Délégué général

Abréviée par la Fondation du patrimoine, la Fondation Fransylva assure la promotion et le rayonnement de la forêt privée. Elle s'adresse à tous les passionnés désireux de soutenir le développement de la recherche et de l'innovation, l'anticipation du changement climatique, pour faire connaître et aimer la forêt. Après les incendies de l'été 2022, la fondation a soutenu sept projets de reconstitution et de sauvegarde des forêts françaises. Le Comité exécutif de la Fondation Fransylva, qui s'est tenu en mars 2024 au siège de la Fédération, a dressé le bilan des actions passées et envisagé les orientations pour les années 2024-2025.


Forêt Sphère

Hortense Wiart, Responsable à l'échelle nationale

Forêt Sphère rassemble les jeunes actifs entre 20 et 40 ans pour les sensibiliser aux enjeux de la forêt et du bois et les réunir pour des temps de convivialité et d'échange sur des sujets forestiers. L'association a plusieurs antennes en région parisienne, en Bretagne, en Maine-Anjou, dans le Sud-Ouest, en Limousin et dans le Grand Est. L'année 2024 a été marquée par l'organisation en région d'événements en forêt et d'afterworks thématiques (biodiversité, risque incendie, renouvellement forestier) et par le lancement du livret « Guide des jeunes forestiers ».



FORESTIERS, engagés pour les générations futures

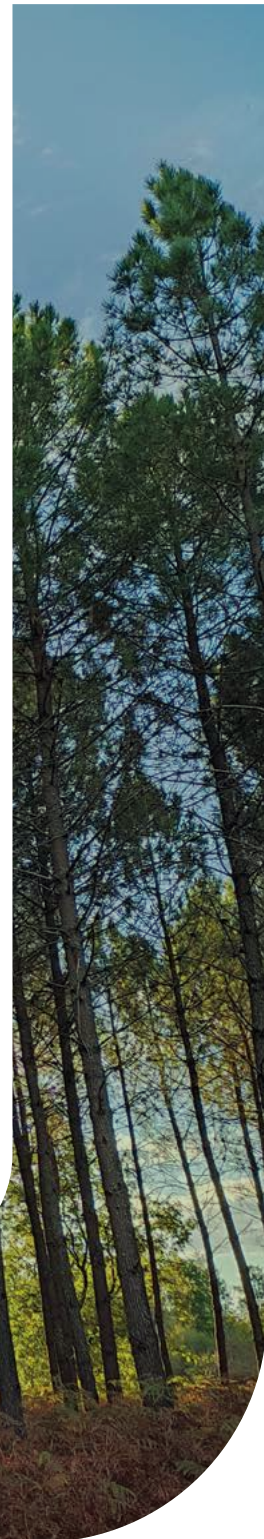


Patrimoine d'une richesse écologique inestimable, les forêts françaises occupent un tiers du territoire métropolitain. D'intérêt général, elles procurent de nombreux services qui bénéficient à l'ensemble de la société : production de bois, filtration de l'eau, pompe à carbone, havre pour la biodiversité, espace de loisirs... De l'amont à l'aval, la filière pourvoit également des centaines de milliers d'emplois, au cœur de la ruralité.

Précieuses, indispensables, mais aussi diversifiées, les forêts françaises appartiennent aux trois quarts à des propriétaires privés.

Quotidiennement, ils sont responsables de leur gestion, durable et responsable, et du maintien d'un juste équilibre entre les fonctions écologiques, sociales et économiques. Protecteurs passionnés, de génération en génération, les forestiers sont aussi les garants de l'adaptation progressive des forêts au changement climatique.

À l'échelle française comme européenne, et dans un contexte climatique qui menace la pérennité et l'état d'une partie des forêts, l'unité des propriétaires à la hauteur de la mission qui leur est confiée apparaît comme une nécessité, au service des générations futures.



Préserver les forêts françaises, trésor de diversité

Pourvoyeuse de nombreux bénéfices pour la société dans son ensemble, les forêts françaises sont un véritable trésor de diversité à préserver. 3,5 millions de propriétaires privés détiennent 75% de sa surface ; ils sont les garants de sa préservation et de son renouvellement.

Avec 136 essences d'arbres, la forêt française abrite près des trois quarts des essences présentes en Europe. Véritable atout face au changement climatique et bien souvent gage de biodiversité, cette diversité s'explique par la variété des milieux biogéographiques mais aussi par l'héritage de parcelles forestières fortement morcelées, avec des modes de gestion variés.

Des atouts inestimables et un équilibre à préserver

Les forêts rendent de nombreux services à l'environnement, à l'économie et à la société. Véritables pompes à carbone, elles régulent la température de l'air et les microclimats locaux, préservent la qualité et la disponibilité des eaux, nous protègent contre les aléas naturels... On y retrouve également 80% de la biodiversité terrestre. Sur le plan économique, les forêts fournissent le bois, matériau durable et renouvelable par excellence, permettant de remplacer des matériaux à l'impact carbone significatif (béton, hydrocarbures...). D'un point de vue social, la forêt et le bois génèrent 417 000 emplois en France, bénéfique qui s'ajoute aux nombreuses activités culturelles et récréatives qui se tiennent en forêt.

Février 2024

L'utilité sociétale de la filière forêt-bois

En février 2024, la filière forêt-bois, avec France Bois Forêt, COPACEL¹ et le Codifab², a présenté sa démarche d'utilité sociétale et ses engagements précis pour répondre au mieux aux préoccupations de la société. Fransylva avait été mobilisée dès la fin de l'année 2023 pour participer à cette démarche et réfléchir aux contributions de la filière à la transition écologique, aux besoins des hommes et à la préservation du vivant.

UTILE PAR
ESSENCE

LA DÉMARCHE D'UTILITÉ SOCIÉTALE
DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

(1) Union française des industries des cartons, papiers et celluloses.

(2) Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois.

(3) Selon l'IGN, "étendue de terrain de superficie variable [...], homogène dans ses conditions physiques et biologiques".

Une gestion forestière diversifiée

Des Landes de Gascogne aux forêts du Nord-Est de la France, de l'Occitanie à la Bretagne, les forêts françaises peuvent varier sensiblement en fonction du type de sol, du climat ou de la topographie.

En fonction de l'histoire du massif et de la réalité de la station forestière³, le forestier doit alors choisir le mode de gestion qui s'aligne le mieux avec les essences présentes dans les peuplements, leurs besoins, les évolutions climatiques mais aussi avec ses moyens et priorités.

« La diversité des modes de gestion répond à des orientations à dominante plus économique, ou patrimoniale, ou récréative... Elle fait la richesse et la force de nos massifs ! »

UNE FORÊT MORCELÉE

Parmi les 3,5 millions de propriétaires forestiers privés, près de 3 millions possèdent moins de 4 hectares de forêts. Dans un contexte de grand morcellement de la propriété forestière, Fransylva encourage et favorise le regroupement foncier ou de gestion afin d'en faciliter la gestion durable. Dans cet objectif, Fransylva Grand Est est à l'initiative du programme « Petite Forêt Privée », aux côtés du CNPF délégation régionale et de la Chambre d'agriculture du Grand Est avec la signature d'une convention tripartite en septembre 2024. Fransylva en Franche-Comté a également organisé et coordonné avec un notaire local fin 2024 une vente aux enchères de parcelles, procédure inédite dans le cadre de la vente de forêts.

Septembre 2024

Capter la richesse des forêts françaises



Afin de mettre en lumière la diversité des forêts françaises, des types de sylvicultures, des usages et des forestiers qui s'y investissent, Fransylva a proposé aux photographes amateurs de participer à un concours photo entre septembre 2024 et janvier 2025. Relayé par les syndicats locaux sur l'ensemble du territoire, il portait sur le thème « Des hommes et des femmes au cœur des forêts ».



FORESTIERS, GARANTS D'UN ÉQUILIBRE PRÉCIEUX

En France, la multifonctionnalité des forêts est inscrite dans le Code forestier, c'est-à-dire que notre politique forestière cherche à maintenir une juste pondération entre les vocations économiques, écologiques et sociales de la forêt. Ces trois rôles sont complémentaires et interdépendants : privilégier l'un au détriment des autres déstabilise tout un équilibre ! Ainsi, une filière forêt-bois forte au service de la production de bois permet de répondre aux enjeux actuels en matière de décarbonation de notre société face au changement climatique.

Souvent incomprise, la vocation multifonctionnelle des forêts est un héritage précieux, spécifique de notre système français, dont les forestiers sont les garants de génération en génération.

Fransylva fédère les particuliers propriétaires de forêts pour leur donner toutes les clés qui leur permettront de déployer une gestion durable de leurs massifs, afin de préserver ce subtil équilibre.

La forêt à l'honneur en 2024

DES SIGNAUX GOUVERNEMENTAUX FORTS

En 2024, plusieurs signaux forts envoyés par le Gouvernement ont été salués par les forestiers. En avril, le premier ministre Gabriel Attal a nommé Jean-Michel Servant (jusqu'alors président de France Bois Forêt) délégué interministériel à la forêt, au bois et à ses usages, auprès des ministres de l'Économie, de l'Intérieur, de l'Agriculture et de la Transition écologique. En septembre, la forêt a été ajoutée au titre du portefeuille du ministre de l'Agriculture, devenu ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt. Enfin, la Cour des comptes a consacré en 2024 un chapitre de son rapport public annuel à la gestion durable des forêts, notant l'importance « *des soutiens publics au renouvellement forestier et [du] renfort des moyens de lutte contre les incendies* ».

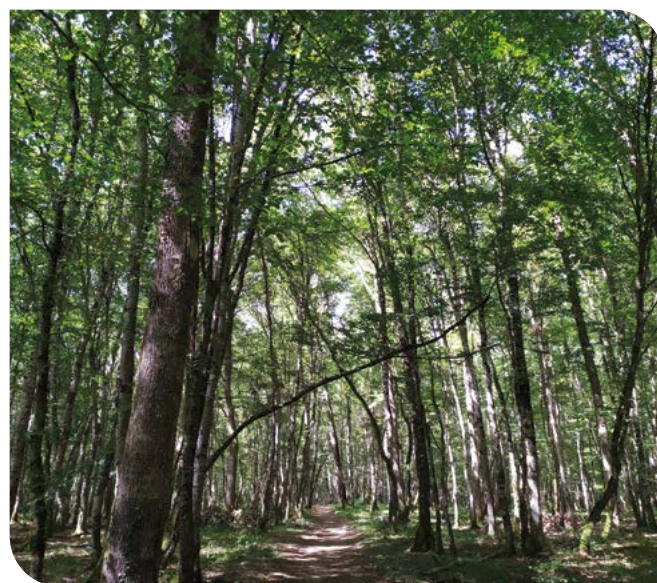
Décembre 2024

La forêt passe sous la tutelle du ministère de l'écologie

En décembre 2024, le premier ministre François Bayrou a annoncé que la filière Forêt-bois, historiquement dépendante du ministère de l'Agriculture, serait désormais rattachée au ministère de la Transition écologique. À la suite de cette décision inattendue, pour laquelle aucun acteur de la forêt n'a été consulté, Antoine d'Amécourt a participé à la première rencontre de la filière forêt-bois très vite organisée avec la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher. Dans ce contexte, Fransylva a souligné qu'il était indispensable de mettre en œuvre ce changement de tutelle de manière pragmatique et coordonnée, tout en conservant impérativement les grandes orientations de la politique forestière française et son organisation, au nom de l'adaptation des forêts au changement climatique et la production de bois, pour répondre aux multiples demandes de la société.

LES JEUX OLYMPIQUES, VITRINE POUR LE BOIS FRANÇAIS

Le projet France Bois 2024, porté par le Codifab et France Bois Forêt, a été déployé à partir de 2018 pour favoriser l'utilisation du bois, notamment français, dans les réalisations des Jeux olympiques et paralympiques (JOP), qui se sont tenus entre les mois de juillet et septembre 2024. Un minimum « bois » et un minimum « bois français » ont pu être inscrits dans les cahiers des charges des nouvelles constructions, un pari tenu puisque le bois représentait 28 % du marché de Paris 2024. Ainsi, 30 000 m³ de bois ont été mis en œuvre dans les projets, dont environ 45% bois français dans l'ensemble et 65% de bois français sur le village olympique. Une vitrine d'excellence pour la filière forêt-bois française !



LES CHÊNES DE NOTRE-DAME

Au lendemain de l'incendie du 15 avril 2019, les forestiers et l'ensemble de la filière forêt-bois ont contribué collectivement à l'effort de reconstruction de Notre-Dame de Paris. De nombreux propriétaires avaient répondu à l'appel à la mobilisation de Fransylva et de la Fondation Fransylva. Grâce à leur soutien financier ou au don d'un ou plusieurs chênes pour la flèche, la nef ou le chœur, ils ont fait partie de la chaîne de solidarité qui a permis la réouverture de Notre-Dame de Paris le 7 décembre 2024. Plusieurs d'entre eux étaient présents aux cérémonies organisées à cette occasion.



Assurer l'avenir des forêts face aux défis du changement climatique

Malgré la sécheresse encore bien présente dans certaines régions, une plus forte pluviométrie en 2024 a offert une parenthèse de répit aux arbres et aux nappes phréatiques. Dans ce contexte, le changement climatique demeure le défi prioritaire pour les forêts françaises, qui contribuent pourtant à en atténuer les effets. En première ligne, les forestiers s'attellent quotidiennement à leur préservation.

Provoquant la multiplication et l'intensification de certains phénomènes (sécheresses, tempêtes, incendies, prolifération des ravageurs, attaques sanitaires...), le dérèglement climatique entraîne des risques importants de dépérissements, voire de disparition de peuplements forestiers, avec un impact sur leur capacité, en tant que pompe à carbone, à stocker le CO₂.

Résilients et déterminés, les forestiers doivent conjuguer avec cette menace, qui s'accompagne d'imprévus et d'incertitudes. Si leurs arbitrages sont parfois complexes, alors même que les décisions d'aujourd'hui ne porteront leurs fruits que demain, leur intervention reste incontournable. En effet, les mécanismes d'adaptation naturelle des forêts sont en moyenne trop lents face à la rapidité du changement climatique.

« Face au changement climatique, le sylviculteur met en œuvre une gestion durable et responsable des forêts. Il choisit les essences adaptées au sol et au climat, favorise la migration des essences, accompagne la régénération et diversifie sa forêt lorsque c'est possible. »

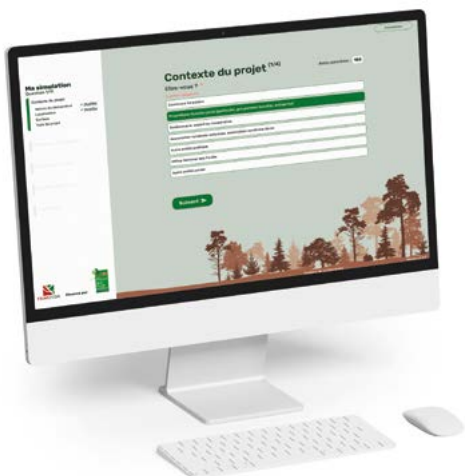


2024

Aiguiller les forestiers face à la multitude d'aides existantes

Face à la multiplication ces dernières années des dispositifs de soutien au renouvellement forestier et à la pérennisation des forêts, Fransylva Services a lancé en 2024 un simulateur pour permettre aux forestiers de savoir quelles aides sont à leur disposition pour leurs projets de boisement et de reboisement. Développé avec le soutien de France Bois Forêt, cet outil en ligne, gratuit et accessible à tous s'inscrit en réponse à l'enjeu central du renouvellement des forêts françaises. Un mode catalogue recense également l'ensemble des dispositifs existants.

Rendez-vous sur : simulateur.fransylva.fr



Juillet 2024

Un appel à projets national en faveur du renouvellement forestier

En juillet 2024, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé l'appel à projets « Renouvellement forestier », afin d'accompagner les propriétaires forestiers dans leurs rôles d'approvisionnement en bois, fournisseurs de services écosystémiques et de contribution au stockage du carbone. Ouvert depuis le 15 octobre 2024, France Nation Verte s'inscrit dans le cadre de la Planification écologique et dans la continuité des plans France Relance et France 2030.

Juillet 2024

Vers une écologie positive

En juillet 2024, des représentants locaux et nationaux de Fransylva ont reçu le *think tank* Écologie responsable dans la Sarthe, aux côtés d'élus locaux, dans l'objectif d'aborder les réalités du terrain, les conséquences du changement climatique sur la sylviculture et les approches pragmatiques à mettre en place pour y faire face. Ce groupe de réflexion se définit comme le défenseur d'une écologie positive. Ses membres ont entrepris de réaliser un tour de France des initiatives écologiques locales.



Intervenir face à la crise des scolytes

En coordination avec l'échelon national, Fransylva dans le Grand Est et en Bourgogne- Franche-Comté s'est à nouveau mobilisé en 2024 pour appeler l'État à prendre un certain nombre de mesures urgentes et ciblées face à la crise des scolytes, qui a été, cette année encore, particulièrement virulente.

En réponse à cette demande, Marc Fesneau, alors ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, a présenté en avril 2024, le plan « Scolytes et bois de crise », qui vise notamment à lutter collectivement contre la crise des scolytes et à organiser un soutien économique à la filière, tout en valorisant les bois scolytés et les sapins secs. Dans ce contexte, Fransylva a obtenu pour les propriétaires forestiers que le financement du renouvellement des peuplements sinistrés puisse désormais être pris en charge par le Gouvernement jusqu'à 100 % des prix du barème de référence.

Partie prenante de la cellule de crise nationale déployée, Fransylva rappelle aux forestiers, sur le terrain, l'importance d'identifier les signes de dépérissements au plus tôt, d'agir pour limiter la propagation de l'épidémie et de renouveler la forêt en diversifiant les essences d'arbres.



S'ASSURER : UNE PRÉCAUTION INDISPENSABLE

Dans le contexte de la multiplication de phénomènes météorologiques d'ampleur, assurer sa forêt est un réflexe essentiel. Fransylva encourage les propriétaires à protéger leur forêt en souscrivant à une assurance adaptée, telles que celles proposées par l'assurance Sylvassur, née du partenariat entre Fransylva Services et l'assureur Verspièren.

Sylvassur
L'assurance des Forêts par Verspièren

VERSPIÈREN
COOPÉRATIVE D'ASSURANCES

Feux de forêts : un enjeu clé

Après un été 2022 dévastateur, la loi de juillet 2023, visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie, devient opérationnelle. Un arrêté liste désormais les départements français visés par le risque feu de forêt (soit près d'un sur deux), la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) est mieux encadrée et Fransylva participe activement à la concertation ministérielle afin de définir la stratégie nationale de DFCI.

« Face aux incendies, gagner la guerre c'est bien, mais l'éviter c'est tellement mieux ! Pour les forestiers de nombreuses régions de France, le risque incendie est une situation nouvelle qu'il faut à la fois connaître, anticiper, combattre et assumer. La gestion durable de nos forêts est une garantie essentielle et complémentaire aux plans de défenses des forêts contre l'incendie (PDPFCI) élaborés dans tous les territoires. Enfin, alors que neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine, la vigilance citoyenne à nos côtés est indispensable. »

Gérard Gautier,
administrateur de Fransylva et
président de Fibois Sud

La Fédération renouvelle également son appel à équiper les véhicules français d'extincteurs, pour permettre aux automobilistes d'intervenir sur les petits départs de feu en bordures de route ou dans les jardins, et à instaurer un plan national d'accès à l'eau, afin de permettre aux services de la protection civile d'accéder rapidement à des points d'eau à proximité des zones sensibles et ainsi éviter de pomper l'eau potable, de plus en plus rare et chère.





Carbone forestier : un enjeu d'avenir

La contribution de la filière forêt-bois à la séquestration et au stockage du carbone est cruciale. Pompe à carbone, la forêt française séquestre plus de gaz carbonique qu'elle n'en émet, grâce à la photosynthèse. Le bois d'œuvre coupé continue par ailleurs à stocker pendant des années le gaz carbonique dont l'arbre a eu besoin pour pousser (800 ans pour la charpente de Notre-Dame de Paris !), tout en se substituant à des matériaux plus carbonés (béton, aluminium...). Enfin, le bois-énergie, co-produit de la gestion forestière, constitue une alternative renouvelable aux énergies fossiles, permettant ainsi de minimiser les émissions de CO₂ dans l'atmosphère et de permettre à la France de tendre vers ses objectifs de neutralité carbone en 2050.

2024

Modélisation et veille stratégique

En mars 2024, la filière forêt-bois a réalisé, avec l'aide du cabinet Carbone 4, une modélisation de l'ensemble de ses flux de matière, dans l'optique d'estimer ses contributions et impacts à l'horizon 2050. Il s'agissait de poser les bases d'un scénario commun pour le futur, dans le cadre de la préparation de la Stratégie Française Énergie Climat (SFEC) et dans le but d'engager un dialogue éclairé sur la décarbonation de notre société avec les pouvoirs publics.

Fin 2024, Fransylva a également édité, avec le soutien de France Bois Forêt, la première édition de sa Veille stratégique carbone, consacrée aux modes de financement du renouvellement forestier, afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Ce décryptage de l'actualité des marchés carbone réglementaires et volontaires s'intéresse notamment au suivi des prix et aux mécanismes qui mettent en relation forêt et climat.

Premier cadre de certification carbone volontaire de l'État en France, le Label bas-carbone permet depuis 2019 aux entreprises de contribuer à hauteur de leurs émissions de carbone résiduelles par l'entremise d'un projet forestier en France.

« Grâce à l'émission de certificats, il est possible de se faire financer son action positive sur la séquestration carbone au sein d'une forêt. Aujourd'hui, sont concernés les projets de boisement, de reconstitution de peuplements dégradés ou de conversion de taillis en futaies. Demain, l'allongement du cycle de production forestier pour prolonger le stockage dans le puits de carbone pourra certainement être financé. »

Hortense Wiat, responsable carbone et services forestiers au sein de Fransylva Services.

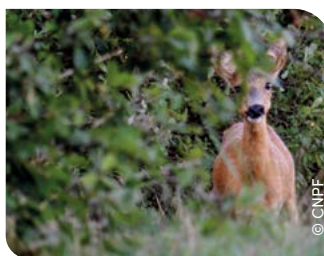
Juin 2024

Changement de présidence de Fransylva Services



Société de la Fédération Fransylva, Fransylva Services propose des services d'assurance et de financement à ses adhérents pour les aider dans la gestion durable de leur forêt. Lors de son Assemblée générale du 27 juin 2024, Fransylva Services a annoncé son changement de présidence : après son implication pendant cinq années, **Philippe de Dreuzy** a cédé sa place à **Henry-Georges de Dreuzy**.

La pression du gibier, autre menace pour le renouvellement de la forêt



En parallèle des effets du changement climatique, la présence d'ongulés¹ peut avoir un impact important sur la forêt et son renouvellement (consommation des jeunes pousses, frottis, écorçage...). Pour éviter l'impasse sylvicole, il est indispensable d'assurer ou de rétablir l'équilibre forêt-gibier en régulant les populations selon la pression qu'elles ont sur la forêt.

Fransylva a accéléré en 2024 le déploiement de la plateforme forêt-gibier, à travers la formation des syndicats et propriétaires forestiers et la démonstration aux ministères de l'Agriculture, de la Transition écologique et à l'Office français de la biodiversité (OFB). La plateforme devrait en outre contribuer à un baromètre national de l'équilibre silvo-cynégétique en préfiguration.

« La plateforme permet aux forestiers de faire connaître l'impact du gibier sur leurs peuplements, afin que les fédérations de chasseurs et l'administration constatent l'ampleur des problèmes sur de nombreux secteurs et acceptent des prélèvements appropriés dans les secteurs concernés. »

Isabelle Flouret, responsable de projets Forêt & environnement au sein de Fransylva

Conçu avec ses partenaires de la forêt publique et privée, cet outil national* complète les démarches de concertation forestiers-chasseurs initiés dans certains massifs (ex : démarche Brossier-Pallu).

* la région Grand Est a sa propre plateforme, sans possibilité de partage de données à l'heure actuelle

(1) Cerfs, chevreuils, sangliers, chamoix...

Garantir une gestion durable et responsable



En France, la forêt appartient aux trois quarts à 3,5 millions de particuliers propriétaires de forêts, autant de citoyens, qui se démarquent par leurs profils, âges mais aussi par leurs tailles de parcelles et modes de sylviculture...

Leur rôle est indispensable pour accompagner le renouvellement des forêts, précieux patrimoine, souvent familial et transmis de génération en génération, qu'ils contribuent à faire vivre.

La gestion durable et responsable des forêts constitue un enjeu stratégique pour les acteurs de la filière bois qui vont s'approvisionner en forêt privée, mais aussi pour l'avenir de notre planète compte tenu du rôle de la forêt dans l'atténuation du changement climatique, la qualité de l'air, de l'eau et la préservation de la biodiversité.

Les forestiers doivent chercher à comprendre la forêt avec un regard global et s'inscrire dans le temps long qui lui est propre : il faut une, deux voire trois ou quatre générations pour faire pousser un arbre.



La gestion durable des forêts

Concept défini depuis la Conférence de Rio de 1992, la gestion durable des forêts est encadrée et garantie par le Plan simple de gestion (PSG), le Code des bonnes pratiques sylvicoles (CBPS) et le Règlement type de gestion (RTG).

Carte d'identité et feuille de route d'une propriété privée pour dix à vingt ans, le PSG est obligatoire pour les propriétaires de forêts de plus de 20 hectares – ce seuil a été abaissé en juillet 2023 dans le cadre de la loi relative à la prévention et à la lutte contre le risque incendie.

« L'abaissement du seuil d'application du PSG est une bonne nouvelle : tous les actes possibles de gestion durable des forêts doivent être encouragés. On estime que 15 000 PSG additionnels devront être édités dans les prochaines années sur l'ensemble du territoire. Cela représente au moins autant de propriétaires qu'il faut informer puis accompagner dans la rédaction de leurs documents de gestion. Nous encourageons ces propriétaires concernés à se renseigner sur les contours de cette nouvelle obligation, qui leur est avantageuse sur le plan économique, écologique et fiscal, pour se mettre en conformité avec la loi. »

Roland de Lary,
directeur général du Centre national
de la propriété forestière (CNPF)

Forestiers engagés pour la transmission

Engagés, passionnés, amoureux de la nature, attachés à la ruralité... l'immense majorité des forestiers partage des valeurs communes d'humilité et de sens des responsabilités.

Nombre d'entre eux partagent leur engagement auprès du grand public lors d'événements tels que les Journées internationales des forêts (JIF) ou le festival Nuits des forêts ou lors d'opérations telles que « Un jeune, un arbre ».

Dans la Somme, Asselin de Louvencourt a accueilli en forêt en 2024 une cinquantaine d'élèves de deux écoles dans le cadre de l'opération « Un jeune, un arbre ». Lancée en novembre 2023, cette initiative d'Emmanuel Macron offre aux collégiens la possibilité de participer à l'effort de renouvellement de la forêt.



« Il me semble essentiel en tant que forestier de prendre ce rôle de sensibiliser les jeunes (mais aussi les adultes !), aux enjeux de la forêt. Une journée sur le terrain, dans l'action, est une excellente manière de démystifier la forêt, de l'expliquer, de casser les idées reçues. »

Asselin de Louvencourt,
propriétaire forestier dans la Somme

Les grandes missions du syndicalisme

Fransylva, en tant que fédération de syndicats, a pour mission de représenter les propriétaires de forêts et de défendre leurs intérêts, en expliquant la complexité des enjeux forestiers à l'échelle nationale et locale mais aussi européenne, pour leur permettre de remplir leur rôle de garants de l'espace naturel boisé.

Définie en 2022, l'orientation stratégique de Fransylva s'appuie à l'horizon 2030 sur trois piliers, fruits d'une réflexion commune avec l'implication des présidents de syndicats et d'Unions Régionales et du Conseil d'administration, mais également sur les contributions de ses grands partenaires.

PREMIER PILIER

Représenter, défendre et promouvoir les intérêts des forestiers privés auprès des instances nationales et internationales, à l'échelle locale et nationale mais aussi sur le plan européen, et asseoir sa place d'interlocuteur référent.

Jun 2024

France Relance



En juin 2024 et après plusieurs mois de mobilisation, Fransylva, en coordination avec l'ensemble de l'amont forestier, a obtenu le recul de l'échéance finale du volet forestier de France Relance, initialement fixée en octobre 2024 et repoussée à février 2025, afin de permettre de combler les

retards pris pour clôturer les dossiers, en raison des conditions météo difficiles de l'hiver 2023. Ces dernières perdurant, un nouveau report a été demandé au ministère de la Transition écologique fin 2024.

Septembre 2024

Lutter contre le vol de bois

Face à l'extension des vols de bois sur l'ensemble du territoire, Fransylva, alertée par les syndicats départementaux, a interpellé en septembre 2024 le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour demander la création d'une cellule dédiée à la collecte de renseignements, le traitement de ces affaires auprès de la Justice, mais aussi la mobilisation des services de douane et des outils de renseignement. Fransylva appelle également à la vigilance des propriétaires forestiers et au signalement systématique des vols, qui sont fondamentaux afin de lutter contre ce phénomène.



DEUXIÈME PILIER

Informé, formé, accompagner et conseiller les propriétaires forestiers et leurs syndicats dans la gestion durable de leur forêt.

La Fédération Fransylva met à la disposition des Unions Régionales et des syndicats de nombreux outils et services : aide aux appels annuels de cotisations, secrétariat partagé et massification des envois postaux mais aussi notes ou newsletters autour des enjeux clés pour les syndicats et les propriétaires forestiers (marché des bois, fiscalité, assurances, mise en conformité RGPD...).

En 2024, les élus de tous niveaux de Fransylva ont pu se réunir à l'occasion de deux « Journées des présidents » et de l'Assemblée générale, qui s'est tenue en Alsace, en juin.

Novembre 2024

Formation des administrateurs

Fransylva a fait évoluer en 2024 la formule de son stage à destination des nouveaux administrateurs de syndicats : une journée à Paris s'est suivie de huit visioconférences afin de toucher plus d'élus des syndicats, mais aussi des conseillers du CNPF en région et des administrateurs de coopératives forestières.



Tout au long de l'année, Fransylva organise des webinaires et formations décentralisées, adaptés aux besoins, ambitions et niveaux de connaissances des propriétaires forestiers, sur une variété de sujets : juridique, fiscalité, assurance, équilibre sylvo-cynégétique... En parallèle, les syndicats départementaux et la Fédération nationale contribuent à faire connaître et organiser les stages de formation à la Gestion forestière (FOGEFOR) réalisés, fort de ses compétences techniques, avec le CNPF.

sylvamap
vivre sa forêt

Pour cartographier leur Document de gestion durable (DGD) et ainsi visualiser les parcelles concernées, les travaux réalisés ou à réaliser, des relevés de GPS, Fransylva a conventionné en 2024 un tarif préférentiel pour ses adhérents pour l'utilisation de l'application Sylvamap.



TROISIÈME PILIER

Faire connaître et comprendre les enjeux actuels et futurs de la forêt française dans un contexte toujours plus complexe : la forêt au cœur des solutions d'avenir.

Avril 2024

La forêt privée dans les médias

Au printemps 2024, Fransylva a réuni une dizaine de journalistes de la presse nationale, régionale et spécialisée autour d'un petit-déjeuner, afin de les sensibiliser aux enjeux forestiers de terrain. Cet événement a été prolongé par l'envoi d'un communiqué de presse pour interpeller les parlementaires nationaux comme européens. La Fédération est accompagnée depuis le début de l'année 2024 par une agence spécialisée pour mieux appréhender ses enjeux de relations presse.

« Sensibiliser les médias, les pouvoirs publics, les élus mais aussi le grand public, y compris les plus jeunes, aux grands enjeux auxquels sont confrontés les propriétaires est l'une des missions de la Fédération grâce à ses outils de communication et aux conseils de sa commission Communication. »

Marie-Thérèse de Poncins,
administratrice de Fransylva Somme et
membre de la commission Communication

Mai 2024

Place aux jeunes



En 2024, Fransylva a initié le programme « Mobiliser les jeunes générations » en partenariat avec France Bois Forêt. Le programme invite les Unions Régionales, les syndicats et des associations de jeunes forestiers à monter des événements, publier un document, une étude, monter des réalisations pédagogiques au profit des plus jeunes. Depuis dix ans, Fransylva soutient également Forêt Sphère, association qui s'est fixé comme objectif d'associer davantage la génération des 25-40 ans aux enjeux forestiers. En effet, assurer la préservation de nos forêts demain passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes à ses enjeux et à sa gestion.

Lancée en 2024 par l'Union Régionale de Fransylva dans le Grand Est, avec l'accompagnement de Fransylva nationale et le soutien de France Bois Forêt, la série de vidéos Les Branchés s'adresse au grand public et en particulier aux jeunes.

« Nous avons monté ce projet pour transmettre les réalités du terrain et faire évoluer les idées toutes faites que les jeunes peuvent avoir de la forêt, dans un format moins conventionnel pour interpeller. »

Anne Dunoyer,
présidente de Fransylva Grand Est



LE PROPRIÉTAIRE FORESTIER PLEINEMENT RESPONSABLE DE SA FORÊT

En 2024, un groupe de travail mené par Fransylva Franche-Comté, aux côtés de Fransylva nationale, s'est mobilisé pour sensibiliser et accompagner les syndicats sur le sujet de l'assurance responsabilité civile. Un livret dédié a été réalisé en collaboration avec le CNPF Bourgogne-Franche-Comté, Chalfrax et les communes forestières.

« En forêt privée, le propriétaire forestier est responsable sur le plan juridique des dommages causés à autrui par lui-même ou ses arbres. Pour limiter les risques, la souscription à un contrat d'assurance responsabilité civile (RC) est indispensable, en parallèle de l'entretien de sa forêt et notamment des bois de bordure. Nous collaborons avec les assureurs pour proposer un contrat d'assurance RC le plus adapté aux besoins de nos adhérents. »

Christian Bulle,
président de Fransylva Franche-Comté

S'ancrer au sein d'une filière, au cœur de la ruralité

Les forestiers privés sont les maillons indispensables d'une filière forêt-bois qui compte près de 417 000 emplois dans les territoires, non délocalisables et qui participent à l'économie de nos territoires. Ils s'inscrivent au cœur de la ruralité.

Une filière forêt-bois forte est essentielle dans le contexte du changement climatique et des nombreux enjeux qui en découlent. A l'amont, les propriétaires forestiers jouent un rôle clé pour assurer tout à la fois le renouvellement forestier et un approvisionnement durable, local et en quantité suffisante de bois.

2024

Circuits courts

En 2024, Fransylva et Forinvest ont poursuivi l'organisation d'ateliers circuits-courts, amont-aval, consacrés à la valorisation des bois, au commerce extérieur et au renouvellement forestier, comme par exemple dans l'Allier, en octobre 2024.



© Nicolas Rousseau

« Le principal intérêt de ces rencontres est de faire tomber les barrières qui peuvent exister entre les propriétaires forestiers d'une part, en tant que producteurs de la matière première qu'est le bois, et les transformateurs d'autre part. Il s'agit de s'exprimer sur leurs attentes respectives et de travailler ensemble à faire prospérer le tissu économique local, départemental, régional. »

Jean-Jacques Miyx,
président de Fransylva Allier

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE DE FRANCE BOIS FORÊT



Lors du Conseil d'administration du 18 juin 2024, les membres de France Bois Forêt ont élu à l'unanimité Anne Duisabeau comme nouvelle présidente de l'interprofession nationale de la forêt et du bois, dont Fransylva est membre, pour un mandat de trois ans. Elle succède à Jean-Michel Servant, président depuis 2021.

2024

Forestiers, acteurs de la ruralité

En France, les filières forêt-bois et agricole totalisent ensemble plus d'un million d'emplois non délocalisables, sur un territoire très largement agricole et forestier. En 2024, Fransylva a renouvelé son soutien aux agriculteurs, face à la surenchère de normes et aux injonctions contradictoires qui menacent la souveraineté nationale et la survie de sa ruralité.

Fransylva a rejoint en septembre 2024 le Groupe Monde Rural (GMR), qui vise à échanger, se concerter, réfléchir « sur toute question concernant le monde rural » et travailler ensemble à « la place et le rôle de la ruralité dans le développement des territoires ».

2024

Au contact du grand public et du monde rural

De nombreux élus de Fransylva ont répondu présents lors de salons nationaux et régionaux en 2024. Notamment, et comme chaque année, ils se sont fortement investis pour tenir et animer le stand de la filière du **Salon international de l'agriculture (SIA)**, en début d'année. Fransylva Services et Fransylva Loir-et-Cher ont également partagé un stand sur le salon **Game Fair** en Sologne en juin 2024. A la rentrée, Fransylva Franche-Comté était présent au village de la forêt et du bois de la fête agricole **Les Terres de Jim**, dans le Doubs. Les équipes de Fransylva Grand Est, Fransylva Marne et Fransylva Services ont aussi participé à l'animation du stand de la filière et du bois lors de la **Foire de Châlons**.



« Notre présence dans ces rendez-vous est importante pour communiquer auprès de la population, des pouvoirs publics ou encore des organisations ou institutions locales : département, région, universités..., pour leur faire connaître la filière et les sensibiliser au rôle et aux responsabilités des forestiers et aux débouchés de la matière bois. »

Michel Thirion,
président de Fransylva Marne

Défendre les enjeux de la forêt privée à l'échelle européenne



La forêt est au carrefour des multiples attentes de notre société, et logiquement au centre de nombreuses réponses politiques, y compris au sein de l'UE, où la forêt, majoritairement privée, occupe près de 40%¹ du territoire.

Pour assurer une représentation des forestiers privés à Bruxelles, Fransylva adhère à la CEPF (Confédération européenne des propriétaires forestiers), qui porte les voix de la forêt privée auprès des instances européennes (Commission, Parlement, Conseil), grâce à son équipe de permanents et à ses porte-paroles qui s'investissent pour la France : Luc Bouvarel et Jean-Pierre Piganiol.

Elections européennes de 2024



À l'approche des élections du Parlement européen du 6 au 9 juin 2024, la CEPF, reprenant la position de Fransylva, a défendu, sans relâche, cinq exigences auxquelles doit répondre l'Europe en matière de forêts :

- Une politique et une gestion forestière qui sont de la responsabilité des États membres.
- La prise en compte l'ensemble des services écosystémiques de la forêt.
- Des travaux législatifs plus concertés, afin d'éviter les effets secondaires contre-productifs.
- Des orientations forestières basées sur des connaissances factuelles – et non uniquement de l'idéologie.
- Une implication des propriétaires forestiers dans l'élaboration des textes, sans laquelle l'UE restera trop éloignée des réalités de terrain.

« L'Union européenne est à l'origine de nombreux textes législatifs, sous forme de règlements, qui concernent la forêt et influencent notre sylviculture. Une mobilisation importante est nécessaire afin d'éviter que ces textes, qui s'appliquent directement, sans inclusion ni adaptation à la réglementation française, ne soient contraignants pour les propriétaires forestiers dont la gestion durable des forêts est déjà encadrée. »

Jean-Pierre Piganiol,
représentant Fransylva à la CEPF

(1) Parlement européen, 2023.

Automne 2024

Le report du RDUE approuvé

Fin 2024, la Commission européenne, puis le Conseil de l'UE, ont approuvé le report de douze mois, demandé par la filière forêt-bois, de l'entrée en vigueur du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Adopté en 2023, le RDUE vise à assurer qu'un ensemble de biens essentiels mis sur le marché de l'UE ne contribue pas à la déforestation et à la dégradation des forêts dans l'UE et ailleurs dans le monde. La loi devra être appliquée pour le 30 décembre 2025 par les grandes entreprises et le 30 juin 2026 par les micro et petites entreprises. Si l'objectif de ce règlement est honorable, sa mise en œuvre doit être revue afin que les pays européens, pourtant exempts de toute déforestation, ne soient pas les premiers pénalisés par de nouvelles normes inapplicables et chronophages.



2024

Collaboration européenne

En juillet 2024, la France, en la personne de son ministre de l'Agriculture Marc Fesneau, a rejoint le groupe des États membres de l'Union européenne pour la forêt, For Forest +, aux côtés de la Finlande, l'Autriche, la Slovénie et la Suède. Encouragée par la CEPF, cette adhésion vise à avancer sur les dossiers forestiers avec davantage de coordination et d'efficacité au niveau du Conseil européen.

En parallèle, la coopération sylvicole et forestière est devenue en janvier 2024 l'un des axes d'une alliance renforcée entre la France et la Suède, qui collaborent étroitement depuis plus de deux ans. Cette alliance s'appuie pour la filière forêt-bois sur plusieurs piliers, dont la gestion durable et l'adaptation au changement climatique ou le poids politique de la forêt dans l'UE. Des groupes de travail dédiés se réunissent régulièrement dans les ambassades des deux pays pour élaborer des propositions concrètes à l'échelle de l'UE, en présence de représentants des deux pays.



S'informer et se former

Faire connaître la forêt

FORÊTS DE FRANCE

Le média des passionnés de la forêt

Le magazine propose un tour d'horizon politique, économique, technique et humain des sujets qui concernent le quotidien des propriétaires forestiers.

Forêts de France c'est :

- 10 numéros par an
- Une déclinaison numérique à travers une newsletter
- De nombreux relais sur les réseaux sociaux
- Des tarifs réduits pour les adhérents Fransylva



LES RELATIONS PRESSE

Une information tournée vers les territoires

Fransylva et ses représentants tant au niveau national que dans les départements prennent régulièrement la parole dans les médias locaux et nationaux. L'enjeu : faire acte de pédagogie pour expliquer la forêt, ses atouts, sa gestion durable mais aussi les crises qui la traversent et les solutions imaginées par les forestiers et les acteurs de la filière.

NEWSLETTER FORÊTS DE FRANCE

La forêt par les forestiers

Chaque mois, la newsletter « Forêts de France » sélectionne le meilleur de l'actualité forestière et sylvicole. La newsletter offre à ses lecteurs un contenu exclusif : morceaux choisis tirés de Forêts de France, actualité économique et régionale, portraits de forestières et forestiers engagés, agenda des manifestations, conseils pratiques, actualité du syndicalisme... Abonnez-vous gratuitement à cette newsletter en vous rendant sur fransylva.fr.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les forestiers connectés

Fransylva communique régulièrement sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn et X.

Cette communication, désormais incontournable, crée un lien direct avec le grand public et les institutionnels. Tous peuvent découvrir nos enjeux et initier de nouvelles interactions.

Retrouvons-nous sur



@FransylvaFrance



@Fransylva - Fédération des syndicats de forestiers privés



@FRANSYLVA Fédération Forestiers Privés de France



@fransylva9906



Louis-Adrien Lagneau © CNPF



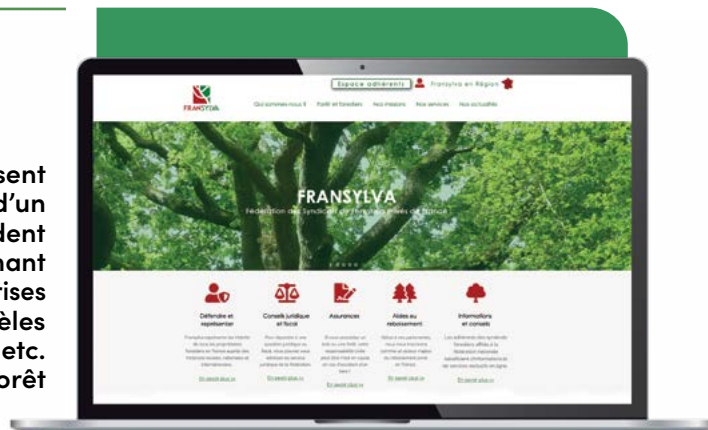
Donner les moyens de faire connaître la forêt

FRANSYLVA.FR

La vitrine numérique du syndicalisme

Le site centralise toutes les informations qui intéressent les propriétaires de forêts. Les adhérents bénéficient d'un espace réservé particulièrement riche. Chaque Président de syndicat dispose également d'un espace privé donnant accès à tous les documents utiles pour le syndicalisme : prises de position, méthodes, communiqués de presse, modèles de contrats, comptes rendus d'Assemblées générales, etc. Le site est également un outil pédagogique sur la forêt privée française, à destination du grand public.

Chaque syndicat départemental ou interdépartemental bénéficie d'une page dédiée permettant de rappeler les contacts, missions et actualités le concernant. Un moyen supplémentaire d'accroître la visibilité du syndicat et de susciter de nouvelles adhésions.



Rendez-vous sur
www.fransylva.fr



LES ÉVÉNEMENTS

La forêt festive

Fransylva s'engage lors de manifestations nationales, régionales ou locales et vient à la rencontre du grand public. Parmi les grands rendez-vous nationaux, le Salon international de l'agriculture, les Nuits des forêts ou encore les Journées internationales des forêts (JIF). Au niveau local, les syndicats organisent régulièrement des visites forestières et participent aux foires et salons régionaux. Ces événements festifs permettent de faire découvrir les enjeux forestiers et d'ouvrir le dialogue avec un public toujours curieux.

LA NEWSLETTER FRANSYLVA

Partage d'informations et de conseils

Tous les mois, une newsletter Fransylva est envoyée aux présidents de syndicats et à leurs administrateurs pour les informer des actualités forestières, des nouvelles circulaires, des bonnes pratiques qui émergent dans les régions, valoriser les retombées presse et donner des conseils pour apporter le meilleur service aux adhérents.

LA VEILLE MÉDIA

Un indicateur sur les retombées médiatiques

Tous les mois, Fransylva réalise une veille et publie un indicateur qui recense les retombées médiatiques qui concernent le réseau Fransylva. Cet outil permet de suivre de près la façon dont les journalistes appréhendent nos sujets forestiers.

LES CIRCULAIRES

Une information réactive

À chaque temps fort, sujet juridique, fiscal ou économique nécessitant un positionnement, Fransylva réagit. Cette communication se matérialise par des notes transmises par mail aux syndicats pour donner des clés de lectures, conseils et éléments d'explication.

Toutes ces circulaires sont listées à la fin de chacune des newsletters mensuelles. Elles peuvent aussi être retrouvées sur le site www.fransylva.fr, dans l'espace réservé aux syndicats.

FRANSYLVA

Un réseau d'hommes et de femmes sur l'ensemble du territoire

Dans chaque département et région, les Présidents s'engagent pour promouvoir nos forêts.



Au fil du temps... Nous construisons un avenir durable pour nos forêts !

Retrouvez toutes nos informations syndicales sur www.fransylva.fr

et suivez-nous sur

